

LE SERVICE DES POSTES DANS CHARLEVOIX-SAGUENAY

M. CASGRAIN:

Relevé indiquant (1) les entreprises postales que le ministre des Postes a adjudgées en 1934-1935 dans le comté de Charlevoix-Saguenay, (a) sans soumission, (b) après soumission, (c) les contrats renouvelés, les noms des entrepreneurs et la rémunération dans chaque cas; (2) les nouveaux bureaux de poste ouverts, les nouveaux maîtres de poste nommés, les noms des personnes qui les ont proposés dans chaque cas, les noms des maîtres de poste congédiés, la raison de la destitution, dans le comté de Charlevoix-Saguenay, durant l'année 1934-1935.

LE MAÎTRE DE POSTE DE GRONDINES-STATION, P.Q.

M. DESROCHERS:

Copie de tous les documents, correspondance, etc., échangés durant l'année 1934 et ayant amené la destitution du maître de poste de Grondines-Station.

LE GARDIEN DU PHARE À GRONDINES-STATION, P.Q.

M. DESROCHERS:

Copie de tous les documents, télégrammes et correspondances échangés durant l'année 1934 et ayant amené le changement du gardien du phare à Grondines, comté de Portneuf.

GEORGES HENRI LAVOIE

M. ROBERGE:

Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, rapports et autres documents échangés durant les années 1931 et 1932 au sujet de la destitution de Georges Henri Lavoie, maître du havre de la Baie des Ha! Ha!

JOSEPH C. LÉVESQUE

M. CASGRAIN:

Copie de toute la correspondance, lettres, télégrammes, documents, en la possession du département des Postes, au sujet de la nomination et la destitution de M. Joseph C. Lévesque, ancien maître de poste de Bagotville, durant le cours de l'année 1932, ainsi que rapport de l'inspecteur des postes de Québec concernant la destitution de M. Lévesque.

INDUSTRIE DE LA PÊCHE

PROPOSITION TENDANT À L'ABAISSEMENT DES DROITS SUR LES INSTRUMENTS DE PRODUCTION.

M. WILLIAM DUFF (Antigonish-Guysborough) propose une motion ainsi conçue:

La Chambre est d'avis que l'intérêt bien compris du Canada exige que le fardeau des taxes douanières soit diminué sur les instruments de production de l'industrie de la pêche, et que, cette fin en vue, tous les articles nécessaires à ladite industrie devraient entrer en franchise.

—Monsieur l'Orateur, à mon avis, il s'agit ici d'une des plus importantes motions dont le Parlement ait été saisi depuis nombre d'années. Elle vise à une question qui intéresse une des plus grandes industries naturelles du

[M. Casgrain.]

Canada, industrie que l'on a peut-être négligée plus que toute autre. Pour cette raison, je n'ai pas à m'excuser vis-à-vis de la Chambre ou du pays, en consacrant quelques moments pour exposer au Gouvernement et à la Chambre certains faits se rattachant à cette résolution. Il y a quelques jours, l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Stewart) déposait une résolution analogue au sujet des instruments aratoires, priant cette Chambre de déclarer que dans l'intérêt bien entendu de l'agriculture, il y aurait lieu de supprimer les droits sur les instruments utilisés dans cette importante industrie. Ma résolution demande que le fardeau des impôts douaniers soit amoindri sur les instruments de production employés dans l'industrie de la pêche. Le ministre des Finances (M. Rhodes) a dit regretter que l'honorable député d'Edmonton-Ouest ait présenté cette motion; il a dit que même si la chose pouvait être "de la bonne politique de parti" il n'estimait pas que ce fut de "bonne politique au point de vue national." Or, monsieur l'Orateur, je déplore que le ministre des Finances ait parlé ainsi, car alors même que l'honorable député d'Edmonton-Ouest, moi-même et d'autres honorables députés appartiennent à différents partis politiques et que dans certaines circonstances, on puisse dire de nous que nous sommes des partisans, je crois cependant, qu'en notre qualité de représentants élus du peuple, nous venons tous ici pour servir, non seulement notre propre circonscription, mais le Canada dans son ensemble. Monsieur l'Orateur, je dis cela parce que, après mûre réflexion, le ministre des Finances conviendra peut-être avec moi qu'une question de cette nature, qu'elle soit soulevée par l'honorable député d'Edmonton-Ouest ou par moi-même, n'est pas une question de politique de parti, mais d'intérêt national; c'est une proposition que l'on devrait au moins estimer être dans l'intérêt bien entendu de la population de ce pays.

Le ministre des Finances a, dans sa réponse, fait observer également que l'on est à poursuivre des négociations entre ce pays et les États-Unis d'Amérique en vue de conclure un accord de réciprocité commerciale. Je ne crois pas avoir lieu à ce moment-ci d'appuyer longuement sur le fait que pendant de nombreuses années, non seulement pendant les trente ou quarante ans de ma carrière publique, mais depuis que j'ai atteint l'âge de la maturité...

M. HACKETT: Quand était-ce?

M. DUFF: Je puis comprendre que l'honorable député de Stanstead (M. Hackett) pose une question de cette nature; les enfants